

LISTE DES OBJETS ET DES COMMISSIONS NOMMEES N° 3 – OCTOBRE 2014 (Année 2014 – 2015)

DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

1. (14_POS_087) Postulat Hugues Gander et consorts concernant les échanges linguistiques en 12ème année LEO - une pierre, deux coups

Commission N° 14_167

Président : Jacques Perrin (PLR),
PLR : Christa Calpini, Hans Rudolf Kappeler,
SOC : Fabienne Freymond Cantone, Hugues Gander,
UDC : Denis Rubattel,
VER : Jean-Marc Nicolet,
AdC : Jacques Neiryneck,
LGa : Marc Oran.

Séance : Vendredi 23 janvier 2015, de 10h00 à 12h00, Salle de conférences 55 du DFJC, Rue de la Barre 8, à Lausanne

DEPARTEMENT DES INSTITUTIONS ET DE LA SECURITE

2. (190) Exposé des motifs et projets de lois
- sur les amendes d'ordre communales (LAOC) et
 - modifiant la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV) et

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Marc-Olivier Buffat et consorts demandant la modification de la loi sur les sentences municipales (articles 5 et 12) afin de permettre une procédure de flagrant délit et des amendes d'ordre pour le respect de la propriété

Commission N° 14_168

Présidente : Roxanne Meyer Keller (SOC),
PLR : Marc-Olivier Buffat, Gloria Capt,
SOC : Patricia Dominique Lachat, Oscar Tosato,
UDC : Jean-Luc Chollet, Yves Ravenel,
VER : Olivier Mayor,
AdC : Gérald Cretegny.

Séance : Vendredi 20 février 2015, de 14h00 à 16h00, Salle de conférences, Château cantonal, à Lausanne

DEPARTEMENT DES INSTITUTIONS ET DE LA SECURITE
ET
DEPARTEMENT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

3. (188) Exposé des motifs et projets de lois modifiant
- la loi du 28 octobre 2008 sur la procédure administrative
 - la loi du 24 juin 1996 sur les marchés publics

Commission thématique des affaires judiciaires

Séance : Vendredi 13 mars 2015, de 9h00 à 12h00, Salle du Sénat, Palais de Rumine, à Lausanne

DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DES RESSOURCES HUMAINES

4. (186) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'ouvrage de CHF 2'744'000.- pour financer les travaux de la requalification de la RC 601-B-P (route de Berne), entre le carrefour de l'autoroute A9 (Vennes) et le carrefour des Croisettes, sur les communes de Lausanne et Epalinges

Commission thématique des infrastructures liées aux transports et à la mobilité

Séance : Jeudi 27 novembre 2014, de 14h00 à 17h00, Salle de conférences P001, Rue des Deux-Marchés, à Lausanne

DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTERIEURES

5. (189) accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 1'700'000.- destiné à cofinancer, conjointement avec le Canton de Fribourg pour une part égale, l'acquisition de la parcelle n°4'949 du cadastre de la Commune de Payerne, d'une surface totale de 10'507 m², propriété de la Commune de Payerne, en vue d'une extension future du Gymnase intercantonal de la Broye

Commission N° 14_169

Présidente : Alette Rey-Marion (UDC),

PLR : Philippe Cornamusaz, Michel Desmeules, Claude Matter, Philippe Vuillemin,

SOC : Roxanne Meyer Keller, Myriam Romano-Malagrifa, Claude Schwab, Monique Weber-Jobé,

UDC : Michel Miéville, Jean-François Thuillard,

VER : Jean-Marc Chollet, Andreas Wüthrich.

Séance : Jeudi 29 janvier 2015, de 10h30 à 12h00, Salle de conférences du SCRIS, 2^{ème} étage, Rue de la Paix 6, à Lausanne

6. (187) Exposé des motifs et projets de budgets (EMPD N° 2)

- des charges et des revenus de fonctionnement de l'Etat de Vaud pour l'année 2015
- d'investissement pour l'année 2015 et plan 2016-2019 et

Rapport du Conseil d'Etat

- sur le Programme de législature 2012-2017
- sur l'évolution à moyen terme et l'actualisation de la planification financière, des investissements et de l'endettement et

Exposés des motifs et projets de loi

- modifiant la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (LHEP)
- modifiant la loi du 2 février 2010 d'application de la loi fédérale du 23 juin 2006 sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes (LVLHR)
- modifiant la loi du 21 novembre 1973 sur la viticulture (LV)
- modifiant la loi du 7 septembre 2010 sur l'agriculture vaudoise (LVLAgr)
- modifiant la loi du 17 janvier 2006 sur l'assainissement des sites pollués (LASP) et de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre d'investissement de CHF 2'200'000.- pour financer l'assainissement des buttes de tirs communales contaminées et

Exposés des motifs et projets de décret

- autorisant l'Etat de Vaud à octroyer durant l'année 2015 des aides financières aux communes d'un montant total de CHF 100'000.- au maximum afin de permettre l'assainissement des buttes de tirs communales (contre-projet du Conseil d'Etat) et
- fixant, pour l'exercice 2015, le montant limite des nouveaux emprunts contractés par l'Etat de Vaud, ainsi que le montant limite de l'avance de trésorerie que l'Etat de Vaud peut accorder à la centrale d'encaissement des établissements sanitaires vaudois
- fixant, pour l'exercice 2015, les montants maximaux autorisés des engagements de l'Etat par voie de prêts, de cautionnements et d'arrière-cautionnements conformément à la loi du 12 juin 2007 sur l'appui au développement économique (LADE)
- fixant, pour l'exercice 2015, le montant maximum des garanties que le Conseil d'Etat peut octroyer au nom de l'Etat pour les emprunts contractés par des établissements sanitaires privés reconnus d'intérêt public afin de financer leurs investissements
- fixant, pour l'exercice 2015, le montant maximum des garanties que le Conseil d'Etat peut octroyer au nom de l'Etat pour les emprunts contractés par des établissements socio-éducatifs reconnus d'intérêt public afin de financer leurs investissements
- fixant la contribution ordinaire de l'Etat au budget annuel de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants pour la période d'août 2015 à juillet 2016
- modifiant le décret du 20 novembre 2007 fixant le traitement des membres de la Cour des comptes (Dt-Ccomptes)
- accordant un crédit de CHF 64'200'000 destiné à financer l'acquisition de deux bâtiments sur les sites de la Riponne et de Montbenon, à titre d'alternative à la location auprès de la Commune de Lausanne et

Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil

- sur le postulat Olivier Feller – L'Etat doit payer les entreprises dans les 30 jours
- sur la motion Philippe Jobin et consorts – Assainissement du sol des installations de tir et

Réponse du Conseil d'Etat

- à l'interpellation Philippe Jobin et consorts – Assainissement du sol des installations de tir, le Canton reste muet comme une carpe

Commission des finances

Les dates mentionnées ci-dessus vous seront confirmées par convocation.



Lausanne, le 13 novembre 2014.

Secrétariat général du Grand Conseil

Copies :

- à M^{mes} et MM. les Conseillers d'Etat
- à M. le Chancelier d'Etat
- à M^{me} et MM. les Secrétaires généraux
- aux secrétariats des groupes politiques.